

Province de Québec
Municipalité de La Doré
Lundi, 6 octobre 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la paroisse de La Doré, tenue le 6 octobre 2014, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Marc Perron, pro-maire.

Sont présents :

M. Marc Perron pro-maire
MM Yoland Bau, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, directrice générale

Sont absents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
M. Pierre-Paul Lalancette, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Marc Perron, pro-maire, ouvre la séance, récite la prière d'usage, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE ET PRIÈRE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2014
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du pro-maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Enjeux et territoires
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Programme d'établissement : Acceptation de demandes
 - 8.2 Programme d'établissement : Remise des subventions
9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Sûreté du Québec : Autorisation de paiement du 2^e versement de la quote-part

10. VOIRIE

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Modernisation du système de production d'eau potable phases II et III :
 - 11.1.1 Décompte progressif #7
 - 11.1.2 Modification des heures de surveillance de chantier

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Les Loups au volant : Cautionnement loterie 2015
- 14.2 Centre des Loisirs :
 - 14.2.1 Changement de signataires
 - 14.2.2 Autorisation du contrat dans le cadre de l'Initiative d'Investissement Local (ILL) de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15.1 Biomasse : Autorisation de paiement pour le projet de chaufferie de l'église et du garage municipal

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2014-10-186

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2014-10-187

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 8 septembre 2014 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU PRO-MAIRE

Monsieur Perron a participé aux rencontres du Complexe sportif et à l'inauguration du terrain de soccer le 20 septembre. Le 21 septembre, il a participé à la Fête au village au Moulin des Pionniers.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le pro-maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de septembre selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé à une rencontre avec Produits Forestiers Résolu et à la Fête au village.

Yanick Baillargeon a participé à une rencontre de la bibliothèque et il informe la population d'une activité de « Mariage vins et mets ». Il a participé à une rencontre du Centre des Loisirs et à l'annonce d'un investissement de 55 000\$ pour la réfection des salles de bain et autres améliorations. Il a participé à l'inauguration du terrain de soccer. Il a participé au Congrès de la FQM et note que toutes les petites municipalités ont les mêmes problèmes soit les communications et le transport. Il mentionne que la Ville de Québec et la Ville de Montréal sont maintenant membres non-votants de la FQM.

Michel Simard a participé au comité de gestion, à la présentation sur la politique nationale de la ruralité, à la rencontre avec Produits Forestiers Résolu, à une rencontre de la Résidence Dorée, à une rencontre de MADA et à l'inauguration du site d'enfouissement technique d'Hébertville. Il a participé au congrès de la FQM et note que le Gouvernement du Québec vise la décentralisation des services vers les régions.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : ENJEUX ET TERRITOIRES

Le pro-maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de La Doré dans plusieurs compétences et que souvent, les membres du conseil ne sont pas avisés des problématiques touchant l'avenir et le territoire de la Municipalité de La Doré. Les résumés des comités pléniers de septembre ont été déposés aux membres du conseil.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2014-10-188

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de septembre 2014 au montant total de 538 981.26\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 6.0

Correspondance RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE SEPTEMBRE 2014

Le résumé de la correspondance du mois de septembre 2014 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

Questions POINT 7.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2014-10-189
PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT : ACCEPTATION DES DEMANDES

CONSIDÉRANT les résolutions 2007-03-058, 2007-06-142 et 2007-08-166;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs rencontrent les critères d'admissibilité du programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement des subventions pour le programme d'établissement aux propriétaires des immeubles suivants :

❖ 5780, route St-Joseph	#20-216-716	1 500\$
❖ 3380, rang St-Paul	#21-027-270	1 500\$

POINT 8.2
PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT : REMISE DES SUBVENTIONS

Monsieur Yoland Bau remet la subvention à un propriétaire admissible. Il lui remet également une pochette d'accueil. Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue et souhaite qu'il se plaise dans notre collectivité.

POINT 9.1
RÉSOLUTION 2014-10-190
SÛRETÉ DU QUÉBEC : AUTORISATION DE PAIEMENT DU 2^E VERSEMENT DE LA QUOTE-PART

CONSIDÉRANT l'entente avec la Sûreté du Québec pour la sécurité publique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du 2^e versement de la quote-part pour la Sûreté du Québec, et ce, pour un montant de 33 136\$.

POINT 11.1.1
RÉSOLUTION 2014-10-191
MODERNISATION DU SYSTÈME DE PRODUCTION D'EAU POTABLE PHASES II ET III : DÉCOMPTE PROGRESSIF #7

CONSIDÉRANT QU'une partie des travaux est réalisées;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Cegertec-Worley Parsons, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #7 en excluant la portion « Système traitement d'eau Oxycair (81 191.60\$ moins 8 119.16\$ de retenue) déjà autorisée par les résolutions #2013-09-189 et #2014-09-181. Le montant du décompte progressif #7 sera donc de 10 004.80\$ moins la retenue de 1 000.48\$ pour un montant de 9 004.32\$, plus les taxes applicables.

POINT 11.1.2

RÉSOLUTION 2014-10-192

MODERNISATION DU SYSTÈME DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
PHASES II ET III : MODIFICATION DES HEURES DE SURVEILLANCE DE
CHANTIER

CONSIDÉRANT QU'il reste les tests du système à faire afin de valider son efficacité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'ajout de 40 heures de surveillance de chantier, et ce, au taux horaire de 80.75\$ ou de 147\$, selon le surveillant, plus les frais de déplacement et les taxes applicables.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2014-10-193

LES LOUPS AU VOLANT : CAUTIONNEMENT LOTERIE 2015

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle loterie est organisée pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des loteries et courses du Québec désire une garantie de 150 000\$ pour la tenue de cette loterie;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Populaire Desjardins Domaine-du-Roy exige le cautionnement de la Municipalité de La Doré pour donner cette garantie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

- demande au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'approuver ladite résolution;
- se porte caution des Loups au Volant pour la somme de 150 000\$ dans le projet de loterie 2015 selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe 1;
- autorise le maire et la directrice générale à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de la paroisse de La Doré.

POINT 14.2.1

RÉSOLUTION 2014-10-194

CENTRE DES LOISIRS : CHANGEMENT DE SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT QUE la gestion du Centre des Loisirs est confiée à un comité spécifique par la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut laisser certaines liquidités à ce groupe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme les personnes suivantes comme signataires du compte bancaire du Centre des Loisirs:

Centre des Loisirs :	Ursule Villeneuve
(compte # 101141)	Lisette Lachance
	Thérèse Cantin

Les chèques doivent être signés par deux (2) signataires sur trois (3).

POINT 14.2.2

RÉSOLUTION 2014-10-195

CENTRE DES LOISIRS : AUTORISATION D'APPELS D'OFFRES ET D'ATTRIBUTION DU CONTRAT DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL (ILL) DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande de subvention transmise par la Municipalité de La Doré pour la réfection du Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a confirmé une contribution maximale de 27 500\$ pour la réfection du Centre des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la directrice générale à procéder à des appels d'offres pour la réfection du Centre des Loisirs;
- autorise la directrice générale à attribuer le contrat de réfection du Centre des Loisirs selon les propositions reçues;
- s'engage à assumer 50% des frais relatifs à la réfection du Centre des Loisirs. Les sommes nécessaires seront prises à même les sommes réservées à cette fin dans le poste budgétaire « Loisirs et culture » du budget 2014 de la Municipalité de La Doré (15 000\$) et à même le surplus accumulé du Centre des Loisirs (12 500\$);
- autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires au projet.

POINT 15.1

RÉSOLUTION 2014-10-196

BIOMASSE : AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LE PROJET DE CHAUFFERIE DE L'ÉGLISE ET DU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT le projet d'implantation de chauffage à la biomasse dans l'église et au garage municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement de la facturation de 3 000\$, plus les taxes applicables, pour chaque immeuble pour les honoraires d'ingénieries pour l'implantation du chauffage à la biomasse à l'église et au garage municipal. Ces sommes seront prises à même le budget de développement.

Questions

POINT 17.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2014-10-197
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h35, il est proposé par Yanick Baillargeon de lever la présente séance.

Marc Perron,
Pro-maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale